



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Bretagne

Master MEEF

Mention pratiques et ingénierie de la formation

Parcours Handicap, Difficulté et Grande Difficulté Scolaire

2023
2024



CREAD

Laboratoire
de psychologie
Cognition
Comportement
Communication
EA 1285



MASTER MEEF

***Métiers de l'enseignement, de l'éducation
et de la formation***

**Mention MEEF pratiques et ingénierie
de la formation**

**Parcours « Handicap, difficulté et
grande difficulté scolaire » (HG2DS)**

Master 1 et master 2

Porteuse du parcours et responsable pédagogique :

Agnès Grimault-Leprince, maîtresse de conférences en sociologie
INSPÉ de Bretagne - UBO

Laboratoires CREAD (*Centre de Recherche sur l'Éducation les Apprentissages et la Didactique*, EA
3875), Arènes (UMR CNRS 6051)

Localisation :

INSPÉ de Bretagne (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation)

Master 1 et Master 2 : Site de formation de Saint-Brieuc

Scolarité :

service-scolarité-saint-brieuc@inspe-bretagne.fr

Présentation

La charte du Luxembourg adoptée par la constitution européenne en novembre 1996 promeut « une école pour tous », ainsi qu'un « système scolaire flexible, capable de répondre aux différents besoins éducatifs spécifiques dans leur complexité variable ». Elle précise aussi que « la réussite d'un enseignement intégré implique une formation initiale et continue de qualité pour tous les enseignant.es, conduisant à des qualifications reconnues ». En France, la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » s'inscrit dans l'esprit de cette charte en instituant notamment le droit pour tout enfant, quels que soient ses besoins, d'être inscrit dans l'école de son secteur. Dès lors, chaque enseignant.e est appelé.e à accueillir des élèves à Besoins Educatifs Particuliers (BEP), c'est-à-dire présentant une difficulté scolaire persistante, une grande difficulté ou une situation de handicap. La loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013 pose les fondements d'une école inclusive en ces termes : « *Le service public reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans distinction.* »

Le parcours « Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire » du master MEEF a donc pour objectif de répondre aux besoins de formation créés par la loi du 11 février 2005 en faveur des personnes handicapées et par celle du 8 juillet 2013 qui vise à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de toutes et tous. Au sein de l'Education nationale, la formation aux pratiques de l'école inclusive est fixée par le B.O spécial n°7 du 16 février 2017. Complémentaire cette formation, le master propose de former par la recherche et à la recherche les professionnel.les de l'éducation inclusive. Il s'agit pour eux.elles d'approfondir leurs connaissances et d'acquérir des compétences inhérentes à la fonction de personne ressource.

Adossement à la recherche

Le Master HG2DS est pluridisciplinaire, avec des enseignements en psychologie, en sociologie et en sciences de l'éducation. Il s'appuie sur deux laboratoires complémentaires : le Centre de Recherche sur l'Éducation, les Apprentissages et la Didactique (CREAD ; EA 3875-Laboratoire Rennes 2-UBO) et le Laboratoire de Psychologie : Cognition, comportement, Communication (LP3C, EA 1285 - laboratoire Rennes 2-UBO).

Les perspectives de recherche envisagées correspondent à certains axes de recherches des laboratoires d'adossement :

Pour le CREAD :

CREAD (EA 3875) - Centre de Recherche sur l'Éducation, les Apprentissages et la Didactique. (Laboratoire Rennes 2-UBO) - <https://www.cread-bretagne.fr/>

→ Axe 3 : Socialisation, culture et inégalités éducatives

Pour le LP3C :

LP3C (EA 1285) – Laboratoire de Psychologie : Cognition, comportement, communication (laboratoire Multisites)

→ Variabilités, évaluation, remédiation

→ Performances, socio-performances et apprentissages

Objectifs en termes de connaissances et de compétences scientifiques à acquérir

Le parcours « Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire » du master MEEF permet de développer des compétences nécessaires aux pratiques professionnelles inclusives, dans le domaine de l'accompagnement de la scolarisation de l'enfant en situation de handicap et/ou présentant des difficultés. Prenant en compte l'évolution actuelle des politiques éducatives, des métiers de l'enseignement et de la formation, une des spécificités du parcours HG2DS est de préparer au travail en partenariat au sein de l'institution de référence mais également avec des partenaires extérieurs. La formation aux compétences professionnelles s'appuie donc sur l'acquisition ou le renforcement des connaissances issues des recherches en éducation : psychopathologie, psychologie cognitive, psychologie du développement, psychologie de l'éducation, sociologie de l'école et de l'éducation, sciences de l'éducation. C'est l'occasion de s'initier à la recherche en éducation (année 1) et de réaliser un mémoire de recherche (année 2). Il s'agit également de développer une posture d'auto-formation, par la recherche, par la littérature spécifique au domaine et par l'analyse réflexive de la pratique en éducation.

Organisation générale de la formation

L'année de M2 s'adressant à des professionnels exerçant à plein temps peut être effectuée en deux ans. Les horaires sont aménagés pour convenir à des étudiants salariés.

Compétences développées

- **Prendre** en compte les caractéristiques de l'école, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs
- **Coordonner** ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative
- **Inscrire** son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives
- **Connaître** l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation et les aides aux élèves en situation de handicap ou en difficulté
- **Savoir** analyser les situations professionnelles
- **Savoir** analyser les effets de sa pratique
- **Adapter** les situations proposées en prenant en considération les compétences scolaires attendues
- **S'engager** dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel :
 - * Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques
 - * Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques
- **Connaître** les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent
- **Connaître** les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche

En M1, la formation est délivrée en format hybride (enseignements en présentiel sur les sites INSPE de Saint-Brieuc et de Rennes, et enseignements à distance). La durée est de 13 semaines : 10 semaines conjointes avec le CAPPEI et 2 semaines hors CAPPEI (pendant les vacances scolaires). Des mercredis après-midi complètent l'emploi du temps. **Cette formation n'est ouverte qu'en formation continue et s'adresse**

à des professionnel.les de l'enseignement et de la formation en exercice, inscrit.es en parallèle à la formation CAPPEI. L'évaluation des UE intègre des travaux en rapport avec l'exercice du métier. Une visite de stage sera organisée sur le terrain d'exercice de l'étudiant.e.

Une unité d'enseignement est consacrée à l'initiation à la recherche en s'inscrivant dans le champ de l'école inclusive et des thématiques associées.

Les enseignements et l'accompagnement des travaux de recherche permettent d'accompagner progressivement le processus de problématisation d'une question professionnelle, l'apprentissage de la méthodologie d'apport de la preuve et l'écriture du dossier.

Les enseignements en présentiel sont complétés par un espace numérique de travail (ENT) dédié à ce parcours. De n'importe quel lieu à n'importe quel moment, celui-ci permet, en plus d'offrir un accès aux actualités du parcours, à l'EDT et à un service Webmail, de mettre à disposition des étudiants des supports d'enseignement, des ressources documentaires spécifiques, d'ouvrir des forums de discussion, des salons de visio-conférences afin de permettre à des étudiant.es qui le souhaitent de se retrouver par petits groupes, à distance, afin d'échanger ou de travailler sur des sujets communs.

Le **M2** est également uniquement ouvert à des professionnel.les de l'éducation en exercice, mais pas nécessairement sur poste spécialisé, contrairement au M1. L'organisation pédagogique alterne des temps de formation en présentiel (hors temps scolaire) et des temps de formation à distance. L'enseignement est constitué d'une part de cours en psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, et d'autre part de séminaires de recherche.

Les cours sont accessibles sur l'espace numérique de travail (ENT) et suivis d'un travail à distance individuel ou collectif. Au cours de cette deuxième année, un terrain de recherche est exigé. S'il ne s'agit pas du lieu d'exercice, l'étudiant.e proposa un lieu de recherche qui pourra faire l'objet d'une convention.

Organisation des deux années en unités d'enseignement et modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) définissent les dispositions générales et particulières relatives aux examens. Elles sont soumises au Conseil d'Institut et au CFVU de l'Université de Bretagne Occidentale et arrêtées par le CA de l'Université de Bretagne Occidentale.

Les études conduisant au diplôme de Master sont organisées en 4 semestres, coordonnées en Unités d'Enseignement (UE). Des crédits ECTS sont attribués à chaque Unité d'Enseignement.

Une UE est validée lorsque la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20. La validation de l'UE entraîne l'obtention des crédits ECTS qui y sont attachés. Une UE validée est capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise. Les UE sont compensables par semestre mais les semestres ne sont pas compensables. Le diplôme de master MEEF HG2DS ne peut être obtenu qu'à la condition que le mémoire de master en M2 ait été rendu et soutenu, après obtention de la part du.de la tuteur.trice de mémoire de l'autorisation de soutenir.

Deux sessions d'évaluation sont organisées pour chacun des semestres, une session ordinaire et une session de rattrapage.

Le jury de semestre peut, au vu du parcours de l'étudiant, rattraper une ou plusieurs UE non acquises par l'attribution de points de jury et accorder ainsi les crédits ECTS correspondants.

SEMESTRES 7 et 8

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Présentation des objectifs par UE pour la première année

Les UE du semestre 7 et du semestre 8 proposent une progressivité permettant de consolider les compétences à acquérir. La formation se conçoit également dans une complémentarité des apports.

UE 1 : Contextes de l'école inclusive

Faire vivre les enjeux liés à l'éthique et à l'efficacité de l'école inclusive au sein d'un établissement. Appréhender les contextes scolaires et savoir inscrire son action dans ceux-ci. Appréhender les transformations du système scolaire et les nouveaux enjeux des politiques éducatives, leurs conséquences dans les pratiques professionnelles au regard du travail avec des élèves en général et des élèves à besoins spécifiques. Comprendre les attentes et les logiques d'action des familles pour construire ses pratiques.

UE2 : Besoins éducatifs particuliers et accessibilité pédagogique

Savoir identifier et analyser des besoins éducatifs particuliers. Savoir construire des adaptations pédagogiques, éducatives et didactiques répondant aux BEP de l'élève. Appréhender les troubles, les obstacles et malentendus didactiques et comprendre leurs conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire au regard du développement de l'enfant et de l'adolescent.e. Elaborer et mettre en œuvre des projets individuels et collectifs permettant le développement de pratiques inclusives au sein des établissements scolaires. Analyser et organiser sa pratique professionnelle en référence à des connaissances fondées sur la recherche en psychologie, sociologie et sciences de l'éducation. Adopter une attitude réflexive et critique sur sa pratique professionnelle.

UE3 : Expertise et personne ressource

Acquérir une méthodologie de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets. Savoir communiquer et coopérer avec d'autres professionnels au sein de l'établissement, en dehors de l'établissement. Savoir organiser des actions de personne ressource. Apprendre à produire des connaissances expertes et savoir les faire partager. Prendre en compte les caractéristiques de l'école, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.trices. Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative. Faire de chaque enseignant.e spécialisé.e une personne ressource pour l'École inclusive. Savoir organiser des actions de personne ressource.

UE4 : Initiation à la Recherche

Savoir construire un raisonnement argumenté, se doter de capacités de recul et d'objectivité sur l'analyse de situations professionnelles. Savoir utiliser les outils technologiques de communication et de veille. Apprendre à mobiliser les apports de la recherche pour la conception de ses actions professionnelles. Apprendre à mobiliser le doute scientifique comme outil d'amélioration de sa pratique. Savoir s'inscrire dans un processus de développement continu de sa professionnalité.

Semestre 7

| | | Coeff. | ECTS | Volume horaire | Modalités de contrôle session 1 | Modalités de contrôle session 2 |
|------------|---|--------|------|----------------|---------------------------------|---------------------------------|
| UE1 | UE1 : Contextes de l'école inclusive | 1 | 9 | 40 | CT : Dossier | CT : Dossier |
| UE2 | UE2 : Besoins éducatifs particuliers et accessibilité pédagogique | 1 | 12 | 90 | CT : Dossier | CT : Dossier |
| UE3 | UE3 : Expertise et personne ressource | 1 | 6 | 24 | CT : Dossier | CT : Dossier |
| UE4 | UE4 : Initiation à la Recherche | 1 | 3 | 16 | CT : dossier + oral | CT : dossier + oral |

Semestre 8

| | | Coeff. | ECTS | Volume horaire | Modalités de contrôle session 1 | Modalités de contrôle session 2 |
|------------|---|--------|------|----------------|---------------------------------|---------------------------------|
| UE1 | UE1 : Contextes de l'école inclusive | 1 | 4 | 20 | CT : dossier + oral | CT : dossier + oral |
| UE2 | UE2 : Besoins éducatifs particuliers et accessibilité pédagogique | 1 | 16 | 60 | CT : dossier | CT : dossier |
| UE3 | UE3 : Expertise et personne ressource | 1 | 7 | 30 | CT : dossier | CT : dossier |
| UE4 | UE4 : Initiation à la Recherche | 1 | 3 | 12 | CT : dossier | CT : dossier |

Volume total étudiant année 1 : 292 heures dont 72 heures hors CAPPEI

SEMESTRE 9

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 9

UE1 (24h) : Approches sociologiques et psychologiques de la difficulté scolaire et du handicap

Objectifs :

- Connaître et utiliser les recherches récentes en psychologie dans les domaines de la difficulté, de la grande difficulté et du handicap.
- Apprendre à observer et à évaluer le fonctionnement cognitif et langagier des élèves en situation scolaire

Motricité dans les apprentissages scolaires

Utiliser le corps pour apprendre et faire apprendre ? Intérêts, limites, modèles. La psychologie développementale sera le champ théorique et conceptuel privilégié pour décrire le développement moteur de l'enfant et ses enjeux dans les apprentissages scolaires.

Trouble du développement intellectuel : la littérature jeunesse comme facteur d'inclusion scolaire

Cet enseignement présentera la déficience intellectuelle : délimitations (définitions, classification de la DI (QI et critique du QI), causes, étiologie des troubles, les 3 degrés de DI), les conceptions (approches théoriques, facteurs endogènes et exogènes dans l'étiologie des troubles, symptômes et troubles psychopathologiques) et les conséquences en termes de Besoins Éducatifs Particuliers. Le cas spécifique de la trisomie 21 (caractéristiques du syndrome, pathologies médicales ayant un impact sur le cognitif, profil cognitif et accompagnement) sera envisagé.

La littérature jeunesse comme facteur d'inclusion scolaire : les livres jeunesse abordant la thématique du handicap peut être envisagée comme outil potentiel de sensibilisation des élèves typiques qui côtoient dans leur classe ou leur école un pair avec handicap. Le contenu du cours portera sur la présentation des recherches sur la scolarisation des enfants avec handicap au sein de la littérature jeunesse, un travail en groupes autour d'ouvrages jeunesse sur le handicap et d'échanges sur l'utilisation de ces ouvrages comme outils de sensibilisation ou objet de médiation.

La cognition numérique : développement, apprentissage, difficultés et troubles

La dyscalculie existe-t-elle ? Telle pourrait-être la question polémique inaugurale de ce séminaire dédié au développement des acquisitions numériques, mais aussi aux difficultés et troubles qui leur sont associés. Après une définition des principales notions, différentes hypothèses explicatives, nourries des contributions expérimentales de la psychologie du développement et de la psychologie cognitive seront exposées.

UE 2 (18h): Représentations, pratiques et publics associés à l'école inclusive

Objectifs :

- Identifier les obstacles dans les apprentissages et la scolarisation
- Appréhender le concept d'intelligence

- Connaître les relations entre les familles et l'école
- Comprendre les conditions de mise en œuvre d'une école inclusive
- Appréhender l'enseignement explicite

L'intelligence, ses mesures et le haut potentiel

À travers cet enseignement, il s'agira de présenter l'architecture cognitive complexe qui est mise en jeu lorsque l'on fait référence au fonctionnement intellectuel de chacun. Pour ce faire, il sera nécessaire de faire le point sur les différentes théories de l'intelligence et leurs implications, tant au niveau de la conception de l'être humain et de ses particularités, que dans la manière de concevoir ses besoins éducatifs. Aussi, ce sera l'occasion de répondre à certaines questions concernant les mesures de l'intelligence, leur compréhension, leurs intérêts, etc. Entre autres : que représente un score d'intelligence ? Que comprendre et retenir en pratique des résultats d'un test d'intelligence ?

Enfin, ce cours a pour objectif de proposer une approche multidimensionnelle du haut potentiel intellectuel (HPI), tenant compte d'un ensemble d'éléments non-quantitatifs qui permettent d'aller au-delà de la vision du HPI comme une simple différence d'efficacité intellectuelle. Les enjeux de ce dernier point renvoient à la question de la mise en place d'un ou de systèmes scolaires adaptés, pensés pour limiter les situations récurrentes d'échec scolaire, de sous-réalisation et d'exclusion sociale rencontrées par les enfants ayant un HPI.

Les familles et l'école : enjeux et inégalités

On s'intéressera dans ce cours à comprendre l'enjeu de la relation entre les familles et l'école dans un contexte de politiques scolaires plus fortement axées sur la coopération et implication jugées « nécessaires » des parents d'élèves. Quelles sont les conditions de cette « ouverture » de l'école, ses attentes explicites ou implicites ? Quels sont ses effets sur les familles ne disposant pas des ressources les plus adaptées, alors même que leurs enfants rencontrent plus souvent des difficultés ? Quelles sont, à rebours de leur procès en « démission », les logiques des familles dites « les plus éloignées » de l'école et les épreuves scolaires et subjectives vécues par leurs enfants ? Quels seraient les principes pouvant aider à la reconnaissance des familles dans leur diversité, y compris les moins « visibles » et les moins « audibles » ?

L'importance de l'enseignement explicite

L'importance de l'enseignement explicite : nombreux sont les sociologues qui ont montré que l'école attendait certaines compétences chez les élèves alors même qu'elle ne les enseignait pas. Pire, ces compétences « attendues » étaient moins souvent observées chez des élèves issus des milieux peu favorisés, voire auprès des publics les plus fragiles. Ainsi, « Enseigner plus explicitement » est devenue une expression de plus en plus rencontrée dans le champ de la difficulté scolaire et du handicap. « L'explicitation » contribuerait à réduire les inégalités scolaires et à accompagner la scolarité des élèves vulnérables plus efficacement. Ainsi, l'objet de ce cours consistera à définir ce que l'on entend par « enseignement explicite » et de travailler sur sa mise en pratique dans la classe.

UE 3 (30h + 36h FOAD) : Recherche

Objectifs :

- Acquérir des repères épistémologiques dans les domaines de la difficulté, de la grande difficulté, des troubles, du handicap ou de la maladie
- Connaître la démarche de l'analyse a priori

- Connaître les principales démarches d'investigation en sciences humaines et sociales
- Être capable d'élaborer une problématique à partir d'une question

Culture scientifique, introduction à la recherche et épistémologie

Les recherches en Éducation sont diverses et se déclinent conceptuellement et méthodologiquement selon les champs auxquelles elles appartiennent. Les principales approches et méthodologies présentées permettront de mieux situer les recherches et les auteurs des articles scientifiques et de mieux appréhender la structure d'une production scientifique.

Séminaire de recherche thématique et méthodologique

Apports méthodologiques relatifs aux attendus du mémoire de recherche.

Les étudiants répartis dans des groupes de recherche thématique liés à leur travail de recherche bénéficient d'un approfondissement des enseignements abordés en UE1 ; UE2 et UE4.

Atelier de recherche à distance : FOAD

Ces ateliers assurés par les directeurs des travaux de recherche permettront aux étudiants de bénéficier **à distance** d'un suivi de leur travail de recherche.

UE 4 (18h) : Politique éducative dans le champ du handicap et de la grande difficulté scolaire

Objectifs :

- Connaître les principales politiques d'aide aux élèves en difficulté ordinaire.
- Connaître les différents dispositifs européens de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers : une approche comparée.
- Interroger les conditions de mise en œuvre d'une école inclusive.
- Connaître et savoir utiliser les outils d'analyse et d'action sur les organisations (Établissements, dispositifs...).

Enseigner en milieu difficile

La notion d'effet maître s'intéresse à analyser ce que les pratiques enseignantes apportent en plus ou en moins, du point de vue des progrès et résultats, à des élèves de caractéristiques socio-scolaires données. Ce processus également connu à travers l'effet Pygmalion permet de mieux comprendre les enjeux de la relation et communication avec les élèves, des attentes de l'enseignant ou de l'organisation des enseignements. Il intervient de façon plus déterminante dans les contextes difficiles, notamment dans l'éducation prioritaire qui sera plus particulièrement étudiée dans ce cours.

Bressoux P., Les recherches sur les effets-école et les effets-maîtres, *Revue française de pédagogie*, vol. 36, n°2, p. 273-294

Perrenoud P., *Métier d'élève et sens du travail scolaire*, Issy-les-Moulineaux, ESF, 2004

Les inégalités scolaires : construction et explications

Ce cours aura pour objet de montrer comment les inégalités scolaires sont produites (et largement reproduites) dans le système éducatif français, dès les premières années à l'école. Plusieurs théories seront proposées en vue d'analyser les facteurs et processus tant au niveau des structures sociales, que de la famille ou de la classe (reproduction, sociologie du curriculum, rapport au savoir). L'enjeu consiste à cerner les raisons des difficultés ou échecs scolaires qui touchent plus particulièrement les enfants et

jeunes des classes populaires, mais il s'agit également d'éclairer les ressorts des réussites les moins attendues.

Bautier E. Rayou P. *Les inégalités d'apprentissage*, Paris, PUF, 2009

Charlot B., Bautier E., Rochex J.-Y., *Ecole et savoir dans les banlieues...et ailleurs*, Paris, A. Colin, 1992

Duru-Bellat M., *Les inégalités sociales à l'école*, Paris, PUF, 2002

Duru-Bellat M., van Zanten A., *Sociologie de l'école*, Paris, A. Colin, 2018 (en particulier : chapitres 2- 10)

Politique éducative dans le champ du handicap : contexte européen de l'inclusion

Ce cours a pour objectif d'appréhender le mouvement de transformations des politiques éducatives, de présenter l'inscription des différents dispositifs européens de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers dans celui-ci et d'en mesurer leur efficacité. Nous nous appuierons, pour cette présentation, sur des exemples pris dans des systèmes éducatifs de l'Europe du Nord et du Sud. Cette intervention se basera sur des travaux de recherche, d'études et d'évaluations menées à l'échelle européenne.

UE 5 (12h) : Les techniques de l'information et de la communication

Objectif :

- Cette unité d'enseignement permettra de découvrir et de s'exercer à diverses techniques de communication.

Formation ouverte et à distance

Présentation des dispositifs de formation à distance dans le cadre du master.

Ergonomie des documents pédagogiques

Intérêts et limites des présentations multimédias pour le processus d'enseignement-apprentissage (E. Jamet)

SEMESTRE 10

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 10

UE1 (24h) : Approches sociologiques et psychologiques de la difficulté scolaire et du handicap

Objectifs :

- Connaître et utiliser les recherches récentes en psychologie dans les domaines de la difficulté, de grande difficulté et du handicap
- Apprendre à observer et à évaluer le fonctionnement cognitif et langagier des élèves en situation scolaire

Difficultés scolaires et/ou handicap : approches en sciences humaines et sociales

Il s'agira de mieux comprendre comment se construit et se traduit la difficulté scolaire, par des approches plurielles, en psychologie, avec des apports sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ; en sociologie, en s'intéressant à l'expérience de la difficulté scolaire par les enfants et les adolescent.es.

Parcours scolaire de l'enfant victime de violences et représentation des enseignants

Le parcours scolaire des enfants victimes de violences intrafamiliales et des enfants qui ont des parcours en protection de l'enfance est affecté par les contextes d'adversité qu'ils subissent. Ils sont davantage concernés par des trajectoires d'échec et de décrochage scolaire. Ils vivent des ruptures et des séparations qui entravent leur mobilisation scolaire et leur disponibilité psychique. Ils peuvent souffrir de représentations négatives de la part des adultes du système éducatif, du fait de leur parcours et de leurs performances scolaires. Après une présentation des vulnérabilités chez l'enfant et des caractéristiques d'un public d'enfants victimes et confiés à l'ASE, nous éclairons leur parcours scolaire à travers des facteurs de risque et de protection à prendre en compte tant du côté de l'enfant que du côté de l'enseignant. Vecteur d'une inclusion sociale, l'école va permettre à l'enfant victime de favoriser la résilience, de se projeter dans l'avenir et de maintenir une continuité dans son parcours fait de ruptures

Socialisation adolescente

Les tensions entre épanouissement personnel et réussite scolaire, qui caractérisent l'expérience scolaire en général, sont souvent encore plus vives pour des enfants en difficulté dans les apprentissages. Se pencher sur l'expérience scolaire des adolescents ne peut donc se limiter à l'analyse des processus d'apprentissage. La question de la socialisation scolaire est majeure. Cet enseignement a donc pour objectif de proposer des éléments de compréhension concernant l'expérience scolaire des adolescents.

UE 2 (12h) : Étude des représentations, des pratiques et des publics associés à l'école inclusive

Objectifs :

- Comprendre l'impact de la précarité et du fonctionnement familial sur le parcours scolaire de l'enfant.
- Percevoir le haut potentiel intellectuel à travers un regard multidimensionnel
- Savoir adapter les supports d'enseignement à la problématique des élèves dyspraxiques.

Fonctionnement familial, précarité et développement de l'enfant

L'objectif de cet enseignement est d'appréhender en quoi les contextes de vulnérabilité liés à la précarité et au fonctionnement familial affectent le parcours et le développement de l'enfant. La précarité fragilise différents domaines de vie de l'enfant et de sa famille et l'insécurise dans sa trajectoire. Afin d'éviter des conclusions rapides et réductrices, il est nécessaire de faire appel à une approche multidimensionnelle du développement de l'humain pour comprendre la précarité (économique, familiale, sociale) mais également le fonctionnement familial. Les dysfonctionnements familiaux, la précarité des relations au sein d'une famille, les violences conjugales, les séparations et la coparentalité sont autant de situations particulières qui se multiplient et qui ont un effet direct sur l'enfant. La réflexion sera alimentée par des travaux récents de recherche.

Les troubles « DYS »

UE 3 (22h + 38h FOAD) : Recherche

Objectifs :

- Acquérir des repères épistémologiques dans les domaines de la recherche sur la difficulté scolaire, les troubles, le handicap, la maladie
- Être capable de justifier un sujet
- Être capable d'utiliser des moteurs de recherche à partir d'une thématique

- Être capable de rendre compte d'un article scientifique
- Être capable de formuler un cadre théorique, d'établir une bibliographie, de situer un auteur dans un champ disciplinaire
- Être capable de problématiser et formuler des hypothèses
- Être capable de penser un plan de mémoire répondant à une problématique
- Être capable de proposer une méthodologie de recherche visant à valider ou invalider ces hypothèses
- Être capable de construire des outils d'enquête / d'expérimentation
- Être capable de mener une enquête / une expérimentation
- Être capable de présenter et d'analyser des données de recherche
- Être capable d'articuler des points de vue contradictoires
- Être capable de rédiger un écrit structuré en respectant les normes d'écriture scientifique
-
- Être capable de rendre compte des résultats de sa recherche à l'oral, avec un support adapté (soutenance ou présentation dans un cadre de type séminaire)
- Être capable de défendre son travail et d'analyser ses manques/faiblesses
- Être capable de transposer des résultats de recherche pour penser / faire évoluer sa pratique professionnelle

Séminaire de recherche thématique

Les approches qualitatives et quantitatives de l'analyse des données en sciences humaines seront abordées. À partir de leurs données de recherche, les étudiants répartis dans des groupes de recherche thématique bénéficient d'un approfondissement des enseignements abordés en UE1 et UE2 et d'une aide méthodologique par leur tuteur de recherche.

Ateliers de recherche

Ces ateliers assurés par les directeurs des travaux de recherche permettront aux étudiants de bénéficier **à distance** d'un suivi de leur travail de recherche.

UE 4 (36h) : Analyse didactique et pédagogique de pratique

Objectif :

Opérer une analyse didactique approfondie de sa pratique dans le champ de l'école inclusive

L'Analyse de pratique didactique et pédagogique

À partir de situations rapportées et montrées, le travail visera à améliorer l'analyse didactique de ses gestes professionnels. Cette construction s'effectue dans un registre qui relève plutôt du cognitif. *On décortique une pratique pour en analyser les rouages.* Il va s'agir de fonder la compréhension par la prise en compte d'une complexité qui, pour être maîtrisée, doit être désintriquée, découpée, mise à plat.

UE 5 : Techniques de l'information et de la communication

Objectif :

- Connaître les technologies de l'information au service de la difficulté, de la grande difficulté et du handicap.

Les TICE au service de la recherche

Aide à la mise en forme et normes de rédactions d'un document scientifique.

Ergonomie des documents pédagogiques

Intérêts et limites des présentations multimédias pour le processus d'enseignement-apprentissage.

Lors de cette séance, il sera demandé aux étudiants de présenter leur mise en pratique oralement.

Celle-ci sera analysée en groupe.

Semestre 9

| | | Coeff. | ECTS | Volume horaire | Modalité de contrôle session1 | Modalité de contrôle session 2 |
|-----|---|--------|------|----------------|-------------------------------|--------------------------------|
| UE1 | Approches sociologiques et psychologiques de la difficulté scolaire et du handicap | 1 | 6 | 24 | CT : Dossier | CT : Dossier |
| UE2 | Représentations, pratiques et publics associés à l'école inclusive | 1 | 6 | 18 | CT : Dossier | CT : Dossier |
| UE3 | Recherche | 2 | 12 | 66 | CT : Oral | CT : Dossier |
| UE4 | Politiques éducatives dans le champ du handicap et de la grande difficulté scolaire | 1 | 3 | 18 | CT : Dossier | CT : Dossier |
| UE5 | Techniques de l'information et de la communication | 1 | 3 | 12 | CT : Outil de présentation | CT : Outil de présentation |

Semestre 10

| | | Coeff. | ECTS | Volume horaire | Modalité de contrôle session 1 | Modalité de contrôle session 2 |
|-----|--|--------|------|----------------|--------------------------------|--------------------------------|
| UE1 | Approches sociologiques et psychologiques de la difficulté scolaire et du handicap | 1 | 6 | 24 | CT : Dossier | CT : Dossier |
| UE2 | Étude des représentations, des pratiques et des publics associés à l'école inclusive | 1 | 6 | 12 | CT : Dossier | CT : Dossier |
| UE3 | Recherche ¹ | 4 | 12 | 60 | Mémoire soutenu | Mémoire soutenu |
| UE4 | Analyse didactique et pédagogique de pratique | 1 | 3 | 36 | CT : Dossier | CT : Dossier |
| UE5 | Techniques de l'information et de la communication | 1 | 3 | 12 | CT : Dossier | CT : Dossier |

¹ Le diplôme de master MEEF HG2DS ne peut être obtenu qu'à la condition que le mémoire de master en M2 ait été rendu et soutenu, après obtention de la part du/de la tuteur.trice de mémoire de l'autorisation de soutenir.

Public en reprise d'études

Toute formation diplômante préparée à l'université est accessible aux personnes en reprise d'études.

Le statut de stagiaire de la formation continue

Sont inscrites au titre de la « Formation continue » les personnes correspondant au public en « reprise d'études » et ayant interrompu leurs études initiales, quel que soit leur statut : salarié.e du secteur privé, agent public, demandeur.se d'emploi inscrit à Pôle Emploi (indemnisé.e ou non), ... Elles deviennent « stagiaires de la formation continue » et, à ce titre, elles sont exonérées de la CVEC. Une carte spécifique « formation continue » est remise à l'inscription. Cette carte offre les mêmes avantages que la carte d'étudiant (accès au restaurant universitaire, tarifs préférentiels pour les transports, pour l'accès aux lieux culturels, ...).

Le service référent

Les stagiaires de la formation continue sont suivi.es par le service scolarité du site de formation de Saint-Brieuc.

➤ Site de Saint-Brieuc : service-scolarite-saint-brieuc@inspe-bretagne.fr

Les frais de formation

En plus des frais d'inscription à l'université, les personnes relevant de la formation continue doivent s'acquitter des frais de formation ou coût pédagogique dont le montant est voté par le conseil d'administration des universités.

Trois situations sont possibles :

- avec une prise en charge des frais de formation par un tiers (l'employeur, le Conseil Régional de Bretagne, ...), une convention est réalisée entre l'organisme financeur et l'organisme de formation ;
- avec la mobilisation de leur compte personnel de formation (CPF), les stagiaires de la formation continue peuvent financer à titre individuel les frais de formation ;
- sans prise en charge financière par un tiers et en l'absence de crédit sur leur CPF, les stagiaires de la formation continue devront s'acquitter du tarif appliqué par l'UBO.

Dans tous les cas, un contrat de formation professionnelle sera établi entre le ou la stagiaire et l'organisme de formation.

Les obligations administratives

Les personnes avec une prise en charge des frais de formation ou percevant une rémunération au titre de la formation suivie auront besoin de justifier de leur présence en formation. Une fiche de suivi d'assiduité sera fournie chaque mois par la scolarité du site de formation INSPÉ. Il est de la responsabilité du ou de la stagiaire de la renseigner et de la remettre au service scolarité pour validation, ces fiches servant à la réalisation de relevé mensuel des heures de présence (relevé demandé par certains organismes) et d'attestation de présence (pour l'employeur, le Pôle Emploi ou un autre organisme).

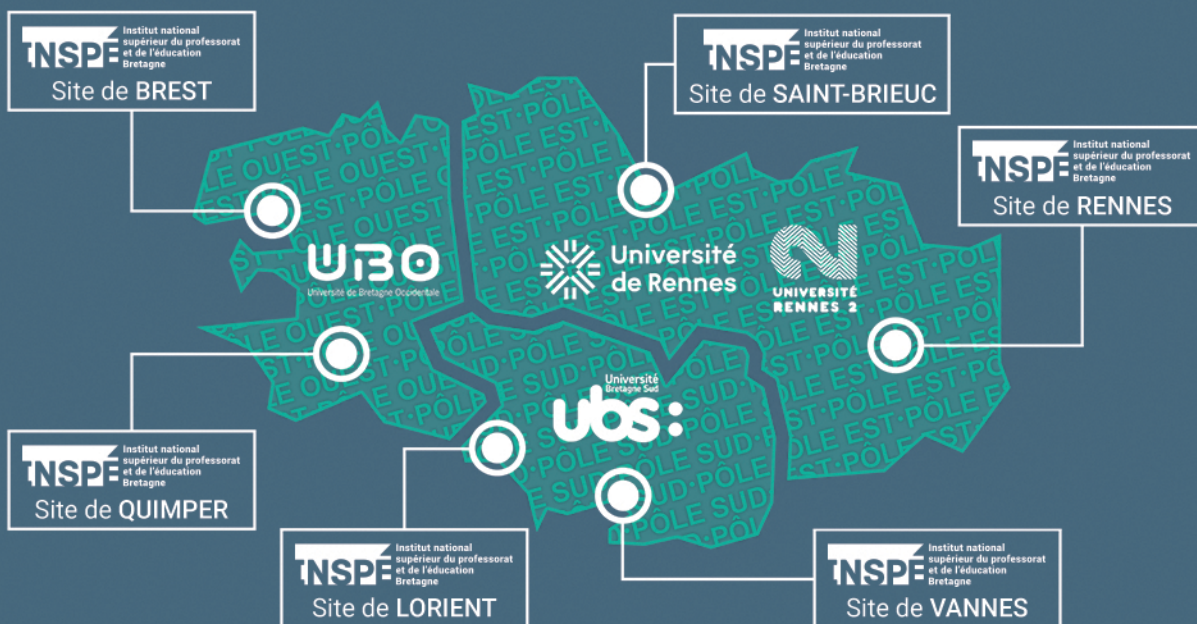
En tant que stagiaire de la formation continue, il convient de tenir informé dans les meilleurs délais le service scolarité de toute situation particulière (absence ponctuelle, absence prolongée, abandon).

Calendrier du Master HG2DS 2023/2024

| Etapes | Master 1 (S7-S8) | Master 2 (S9-S10) |
|---|--|--|
| Rentrée | Lundi 23 octobre 2023 à 9h30 sur le site de Saint-Brieuc | Jeudi 24 août 2023 à 9h30 sur le site de Saint-Brieuc |
| Vacances universitaires : du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre inclus | | |
| Fin S7 et S9 | Vendredi 12 janvier 2024 | Vendredi 12 janvier 2024 |
| Vacances universitaires du lundi 25 décembre au vendredi 5 janvier inclus | | |
| Examens 1 ^{ère} session : S7 et S9 | Date limite de dépôt des dossiers : 8 janvier 2024 | |
| Vacances universitaires du lundi 26 février au vendredi 1^{er} mars inclus | | |
| Fin S8 et S10 | 31 mai 2024 | |
| Vacances universitaires du lundi 22 avril au vendredi 3 mai inclus | | |
| Examens 1 ^{ère} session : S8 et S10 | Date limite de dépôt des dossiers : 13 mai 2024 Soutenances mémoires avant le 30 mai 2024 | |
| Examens 2 ^{ème} session : S7 et S9 | Date limite de dépôt des dossiers : 17 juin 2024 | |
| Examens 2 ^{ème} session : S8 et S10 | Date limite de dépôt des dossiers : 24 juin 2024 | Date limite de dépôt des dossiers : 24 juin 2024 Soutenance avant le 1 ^{er} octobre 2024 inclus (mémoire à rendre avant le 21 septembre) |

Direction et services centraux

www.inspe-bretagne.fr
 153, rue Saint-Malo - CS 54310 - 35043 RENNES Cedex
 Tél. +33 (0)2 99 54 64 44



Université de Rennes

Université de Rennes

www.univ-rennes.fr

Campus de Beaulieu
 263, avenue du Général Leclerc - CS 74205
 35042 Rennes Cedex
 Tél. +33 (0)2 23 23 35 35



Université Rennes 2

www.univ-rennes2.fr

Place du recteur Henri Le Moal - CS 24307
 35043 Rennes Cedex
 Tél. +33 (0)2 99 14 10 00



Université de Bretagne Sud

www.univ-ubs.fr

Campus de Lorient
 27, rue Armand Guillemot - BP 92116
 56321 Lorient Cedex
 Tél. +33 (0)2 97 87 66 66

Campus de Vannes
 Rue André Lwoff - BP 573
 56017 Vannes Cedex
 Tél. +33 (0)2 97 01 70 70



Université de Bretagne Occidentale

www.univ-brest.fr

3, rue des archives - CS 93837
 29238 Brest Cedex 3
 Tél. +33 (0)2 98 01 60 00



Rectorat de l'académie de Rennes

www.ac-rennes.fr

96, rue d'Antrain
 35000 Rennes
 Tél. + 33 (0)2 23 21 77 77